

SÉNAT DE BELGIQUE.

SEANCE DU 25 FÉVRIER 1847.

Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Gottlieb Gottschalck Gluge, Docteur en médecine, Professeur à l'Université libre de Bruxelles, Membre correspondant de l'Académie de médecine et de l'Académie des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, de Belgique.

(Voir le N^o 91 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Par requête adressée à M. le Ministre de la Justice, le 11 septembre 1846, le sieur Gottlieb Gottschalck Gluge, Professeur à l'Université de Bruxelles, a demandé la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Brakel, en Prusse, le 18 juin 1812; après avoir fait ses études à l'Université de Berlin avec beaucoup de distinction, et y avoir obtenu le grade de Docteur en médecine, il se rendit à Paris en 1836, et y consacra dix-huit mois environ à des travaux scientifiques; en 1838, il est venu se fixer en Belgique où il a obtenu, le 28 août 1838, l'autorisation d'exercer la médecine interne; le sieur Gluge a successivement été nommé ensuite Professeur à l'Université de Bruxelles, Membre correspondant de l'Académie de Médecine et de l'Académie Royale des Sciences, des belles Lettres et des Beaux-Arts, de Belgique; enfin, en 1846, il a été appelé à deux reprises par le Gouvernement à faire partie du jury d'examen.

Les autorités consultées sont unanimes pour reconnaître que le Docteur Gluge est digne à tous égards de la faveur qu'il sollicite; sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 8 de ce mois, à la majorité de 42 voix contre 11.

DE HAUSSY, Rapporteur.